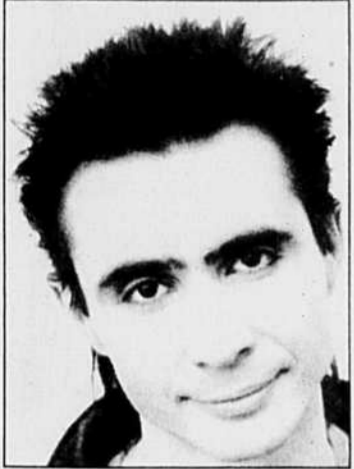


AUJOURD'HUI**Éditorial**

Le député Michel Bourdon a-t-il raison d'accuser les libéraux de revenir au favoritisme d'antan? L'éditorial de Gilles Lesage. Page A-10

Des idées

Non, la violence n'est pas innée! Elle a des causes sociales. Page A-11

**Les démons d'Édouard Lock**

New Demons, une chorégraphie née sous une mauvaise étoile, a pourtant fait le tour du monde. Édouard Lock la présente une dernière fois à son public montréalais à la Place des Arts lundi soir.

Resnais titre en anglais

Alain Resnais, le plus américanophile des cinéastes français, pousse l'audace jusqu'à coiffer son dernier film d'un titre anglais, *I want to go home*... Nathalie Petrowski l'a rencontré. Page C-1.

**Bourbeau confirme**

Le ministre de la Sécurité du revenu et de la Main-d'œuvre, André Bourbeau, a confirmé hier qu'il se préparait à mettre en place de nouvelles brigades d'enquêteurs de l'aide sociale, soulevant ainsi un tollé de protestation de la part de nombreux groupes dont le Parti québécois. Page A-2

Bacon se montre moins menaçante

Satisfaite de l'entente de principe sur les services essentiels, la ministre Lise Bacon ne menace plus d'imposer une loi spéciale aux syndiqués d'Hydro-Québec. Page A-3

Lincoln fera le grand saut

Tout en confirmant sa candidature lors de l'élection partielle dans Chambly, Clifford Lincoln n'a pas caché qu'il sera candidat à la direction du Parti libéral du Canada. Page A-4

Deux nouveaux collaborateurs

Le Plaisir des livres accueille deux nouveaux collaborateurs: Michel Laurin tiendra dorénavant la chronique des *Lettres québécoises* et Yves Dubé le *Carnet*. Pages D-3 et D-15

La SGF s'apprête à recommander la fermeture de Marine Industrie

La division navale de MIL encaissera cette année des pertes de 148 millions \$

Pierre O'Neill et Serge Truffaut

SUR LA FOI d'un rapport préparé par les économistes de la Société générale de financement (SGF), la direction de celle-ci, de concert avec le ministre de l'Industrie et Commerce Gérard Tremblay, recommandera au gouvernement la fermeture du Groupe Marine Industrie (MIL) pour déficit chronique.

En effet, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre prochain la division navale de Marine Industrie encaissera des pertes totales de 148 millions \$. Cette saignée financière serait attribuable, en grande partie, à une très mauvaise estimation de la somme de travail nécessaire à la construction des trois frégates et demie au chantier de

Lauzon.

Mais il y a pire.

À elle seule, l'opération consistant à assembler des frégates provoquera un dépérissement monétaire de l'ordre de 300 millions \$ sur une période correspondant à la durée de ce contrat empoisonné. Au moment de mettre sous presse, il n'a pas été possible de confirmer ou d'infirmer ces informations auprès des divers paliers gouvernementaux concernés.

Pour ce qui est de la somme de 48 millions \$, qui apparaîtra normalement dans le bilan de l'édition 1989, des sources bien au fait de la situation qui prévaut présentement au sein du Groupe MIL, ont confié qu'elle se ventait comme suit: Une tranche de 24 millions \$ serait imputable à la construction du traversier Joey Smallwood, alors que l'autre 24 millions \$ serait inhérent à la ferme-

EXCLUSIF

ture de la Vickers le 31 décembre prochain.

À cette inscription de 48 millions \$ dans le bilan financier de 89, s'ajoutent 100 millions \$ supplémentaires, soit le grand total de 148 millions \$. Ce 100 millions \$ serait exclusif au contrat des frégates que fabrique Marine à Lauzon pour le bénéfice de la St John Shipbuilding qui, on s'en souviendra, avait été choisie comme maître d'oeuvre par le gouvernement fédéral.

Selon les informations que nous avons recueillies, les autorités concernées auraient sous-évalué le volume du boulot à faire pour un montant total de 2,5 millions d'heures. À cet égard, un de nos interlocuteurs a

souligné que l'implantation de méthodes de travail japonaises avaient résulté en un fiasco monumental.

Il y a deux ans, on avait envoyé un groupe de personnes au pays du Soleil levant afin qu'elles se familiarisent avec tous ces « trucs » qui distinguent la division de travail à la japonaise. Une fois de plus, il semble bien que la règle qui veut que l'exportation de la division du travail soit extrêmement difficile à réaliser sans encombre, s'est avérée juste.

Cela dit, il serait possible que le déficit de 100 millions \$ de 89 soit ramené à 85 millions \$ si le Groupe MIL gagne la poursuite qu'il a intentée contre la St John Shipbuilding. Cette dernière aurait donné le coup d'envoi de la construction avant d'avoir terminé la conception des bateaux, en plus d'avoir été prise en défaut à quelques reprises pour tout ce

qui concerne la communication d'informations pertinentes, voire essentielles.

Face à cette autre dégradation financière du Groupe MIL, la direction de la compagnie française Alsthom, qui détient 35 % de Marine, aurait entamé des négociations avec les représentants québécois dans le but d'en arriver à une entente qui permettrait à Alsthom d'acquiescer l'unité de Marine à Sorel. Autrement dit, les français seraient intéressés à mettre la main uniquement sur les actifs oeuvrant dans le secteur hydro-électrique.

Comme l'a indiqué un de nos interlocuteurs, Alsthom tiendrait mordicus à acheter les installations que Marine possède à Sorel car elle disposerait ainsi d'une unité manufacturière en sol nord-américain. Objectif page A-12: Marine Industrie

Ottawa élargit la portée de la loi sur les langues officielles

Chantal Hébert de notre bureau d'Ottawa

LE GOUVERNEMENT fédéral s'est finalement résolu à donner son sens le plus large à la nouvelle loi sur les langues officielles.

LE DEVOIR a appris que la réglementation qu'Ottawa déposera au début de l'an prochain prévoit la prestation de facto de services fédéraux bilingues dans toutes les provinces du pays.

Aussi bien les très petites communautés où les francophones sont concentrés à l'ouest du Manitoba, que les régions du Québec où la communauté anglophone, sans être proportionnellement très forte, est tout de même bien représentée, auront accès quotidiennement à des services bilingues.

Ces services seraient en effet offerts partout où il y a un noyau de population appartenant à l'une ou l'autre des minorités de langues officielles.

Voir page A-12: Ottawa

**Le Chili en liesse**

PHOTO AP

Des milliers de Chiliens en liesse se sont réunis dans les rues de Santiago, hier, pour célébrer la victoire du candidat de l'opposition Patricio Aylwin aux élections présidentielles de jeudi.

Aylwin, le premier président élu depuis Salvador Allende il y a 19 ans, a déclaré à la foule que le Chili avait désormais besoin de compréhension mutuelle, pour construire une démocratie solide. « Une fois de plus, a-t-il déclaré, le peuple du Chili a pris sa destinée en mains. Je veux être le président de tous les Chiliens, et pour cela, j'ai besoin du soutien de tous », a-t-il affirmé. Voir autres informations en page A-5.

Un chef du cartel de Medellín est abattu par la police

BOGOTA (AFP) — L'un des principaux chefs du Cartel de Medellín, Gonzalo Rodriguez Gacha, alias Le Mexicain, ainsi que l'un de ses fils et 15 de ses gardes du corps ont été abattus par la police au cours d'un affrontement dans la nord-est de la Colombie, a-t-on appris hier de source officielle à Bogota.

Gonzalo Rodriguez Gacha, numéro deux du Cartel ainsi que son fils Freddy et 15 de ses gardes du corps ont été tués au lieu-dit Estrellas, entre Tolu et Covenas, deux localités de la province de Sucre, à quelque 1000 km de Bogota, a annoncé le sous-directeur de la police nationale, le général Carlos Arturo Casadiego.

Rodriguez Gacha, 43 ans, dirigeait le cartel de la drogue. Voir page A-12: Medellín

Bush et Gorbatchev rendent hommage à Sakharov

d'après AP, AFP et Reuter

MOSCOU — Un concert d'hommages de tous les coins du monde, de Mikhaïl Gorbatchev à George Bush, des conservateurs aux libéraux soviétiques, a salué hier la disparition d'Andrei Sakharov, « la conscience de l'URSS » comme le désignaient avec respect ses amis. Le physicien et homme politique soviétique, longtemps banni avant d'être spectaculairement réhabilité, est décédé d'une crise cardiaque à l'âge de 68 ans, à son domicile, jeudi soir à Moscou.

C'est avec une grande émotion que le Congrès des députés dont il était l'un des élus a appris la mort du prix Nobel de la paix, infatigable défenseur des droits de l'homme. Le président de la séance, M. Vitaly Vorotnikov, un des derniers conservateurs du Bureau politique, a rendu un double hommage à l'homme politique et au savant, père de la bombe H soviétique.

« Tout ce qu'a fait Andrei Dmitrievitch a été productif », a-t-il déclaré. « Une analyse objective de tous les aspects de ses activités amène à dire qu'il a influencé notre histoire. Avec lui est mort un des plus grands savants de notre époque. Son action pour la capacité de défense de notre

État à une époque des plus difficiles et dangereuses a été énorme et unique », a souligné M. Vorotnikov avant de faire observer une minute de silence aux quelque 2000 députés.

Le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev, qui avait ordonné sa libération en 1986 après six années d'exil à Gorki, s'est également recueilli au parlement. Il avait toujours témoigné le plus grand respect à l'égard de l'académicien qu'il avait souvent défendu en tant que président du Congrès des députés contre les attaques des conservateurs.

Le président George Bush a estimé pour sa part que le physicien et prix Nobel de la paix soviétique « personnifiait tout ce qui est bon et honnête dans l'esprit de l'homme » et que tous ceux qui l'avaient connu étaient « diminués par sa mort inopportune ».

M. Bush a envoyé un message de condoléances à la veuve d'Andrei Sakharov, Elena Bonner, dans lequel il exprime sa « sympathie personnelle » et celle de son épouse Barbara, a indiqué la Maison Blanche.

« Nous tous qui l'avons connu n'oublierons jamais son courage et son dévouement pour la liberté », déclare M. Bush dans ce message. Au cours des heures les plus sombres de son



Andrei Sakharov

combat pour les droits de l'homme en Union Soviétique, il a personnifié tout ce qui est bon et honnête dans l'esprit de l'homme.

« Il est mort comme il a vécu, luttant au sein du Soviet Suprême pour codifier dans des lois les idéaux qu'il avait toujours défendus. De même qu'il nous avait tous enrichis avec sa

Voir page A-12: Sakharov

De Cotret annonce des réductions de dépenses de 1,4 milliard \$

Maurice Godin de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA va réduire ses dépenses de 1,4 milliard \$ au cours des trois prochaines années, ce qui devrait permettre au ministre des Finances Michael Wilson de réduire le taux de sa TPS de 9 % à 7 %.

Le président du Conseil du Trésor, Robert de Cotret a dévoilé hier aux Communes une série de mesures qui permettront au gouvernement fédéral de réduire ses dépenses de 250 millions \$ en 1990-91, de 450 millions \$ en 1992-93 et de 700 millions \$ en 1992-93.

Pour contrôler les dépenses et surtout pour donner l'exemple, le ministre de Cotret a dit vouloir « que les Canadiens sachent que le gouvernement n'a pas fini pour sa part de se serrer la ceinture ».

Cette économie pour le Trésor fédéral est possible grâce à une diminution de 1 milliard \$ des dépenses de l'État. Mais Ottawa ne tient pas à être seul à faire des sacrifices et augmente de 390 millions \$ les frais

Voir page A-12: Dépenses

Le Daily News ferme ses portes

Claude Turcotte

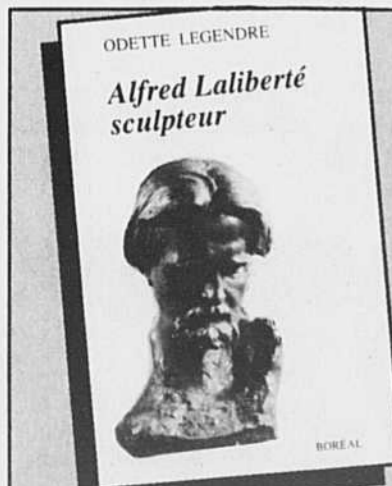
LE MONTREAL DAILY NEWS publie sa dernière édition aujourd'hui.

Quebecor a annoncé cette décision finale en fin de journée hier. Dans le communiqué laconique, il y avait l'explication suivante: « Cette décision a été prise par la direction de la compagnie, après qu'elle eut constaté qu'il n'y avait aucun espoir que le tirage du journal atteigne bientôt un seuil suffisant pour assurer sa viabilité. Quelques groupes d'acheteurs potentiels se sont manifestés au cours des dernières semaines, mais aucun n'a pu présenter une offre d'achat acceptable ». Le tirage plafonnait à 12 000 copies.

Puis suit cet autre paragraphe: « Le Daily News avait été lancé le 15 mars 1988; il aura donc vécu 21 mois. Une vie beaucoup plus courte que Los Angeles Examiner, qui a fermé ses portes il y a un mois, après 75 ans de publication ».

Toutefois, cette fermeture ne prend personne par surprise, pas même la centaine d'employés qui devront se recycler dans un autre journal ou une autre industrie. Depuis au moins l'été dernier, Quebecor laissait planer la forte possibilité d'une fermeture, à moins d'un revirement

Voir page A-12: Daily News



Odette Legendre

ALFRED LALIBERTÉ, SCULPTEUR

Cette biographie fait revivre Alfred Laliberté (1878-1953) sculpteur émérite et prolifique. Portrait d'un artiste passionné et d'un esprit original, ce livre dépeint également une époque en pleine mutation.

Vol. de 336 pages — 27,95\$ — abondamment illustré

Le choix BOREAL

Bacon et Elkas assurent que les normes d'attribution de contrats sont respectées

QUEBEC (PC) — L'octroi d'un contrat gouvernemental de nolisement d'aéronefs à la firme Avion Leclerc a été fait selon les normes, ont assuré hier la vice-première ministre du Québec Lise Bacon et le ministre des Transports Sam Elkas.

Mme Bacon, qui remplaçait le ministre des Transports, a déclaré en Chambre qu'on avait respecté la norme du plus bas soumissionnaire.

Pendant ce temps, le ministre Elkas envoyait un communiqué détaillant l'ensemble des procédures prises pour l'octroi de ce contrat et les conditions auxquelles a répondu la firme Avion Leclerc.

Dans un reportage diffusé jeudi soir, Radio-Canada révèle qu'à l'automne 1988, le ministre des Transports a octroyé un contrat à la firme Avion Leclerc, dont l'un des actionnaires importants, Magdi Sayegh, est président du Conseil d'administration de Rexfor et un proche collaborateur de Marc-Yvan Côté avec qui il a dirigé la campagne

de financement du PLQ pour l'Est du Québec, en 1985.

Radio-Canada indiquait qu'au début 1988 ou à la fin 1987, ce M. Sayegh a acheté 30 pour cent des actions de Avion Leclerc, qui connaissait des problèmes. En août 1988, il a formé une compagnie à numéro (2621-3017).

Le 18 novembre 1988, le gouvernement a lancé un appel d'offres pour un avion très précis, le Piper Navajo Chieftain, de construction récente.

Le 28 novembre, soit quelques jours plus tard, M. Sayegh demande au gouvernement canadien un numéro d'enregistrement pour un Piper Navajo Chieftain.

Enfin, le 5 décembre, Avion Leclerc obtient le contrat du gouvernement, grâce à l'avion qu'il vient juste de louer à la compagnie à numéro de M. Sayegh.

M. Sayegh savait-il que le ministre des Transports, alors dirigé par Marc-Yvan Côté, avait besoin d'un avion, spécifiquement du Piper Navajo Chieftain? Pourquoi M. Sayegh

a-t-il acheté cet avion? Voilà quelques questions que suscitent le reportage de Radio-Canada, qui révèle par ailleurs que M. Sayegh, de même que M. Jacques Légaré, ancien vice-président de Rexfor et membre du conseil d'administration de Avion Leclerc, et leurs proches, ont donné près de 18,000 \$ au Parti libéral en trois ans.

En Chambre, la ministre Bacon a reconnu que Sayegh n'était que sous-traitant de Avion Leclerc. Elle n'a pu répondre à une question du député péquiste Michel Bourdon qui lui demandait combien le gouvernement avait payé pour réparer l'avion qui était passablement endommagé lorsqu'il a été loué par le gouvernement.

Le contrat paraît avantageux pour Avion Leclerc: l'entretien journalier, le carburant et l'équipage sont au frais du gouvernement qui doit par ailleurs garantir un minimum de vol de 600 heures pour un montant de 119,000 \$.

Les employés de la Garde côtière retournent au travail aujourd'hui

Le projet de loi C-49 a été adopté hier

Huguette Young
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Les employés de la Garde côtière et les travailleurs des hôpitaux de la Défense nationale ont été rappelés au travail vers 6 h ce matin.

Le président du Conseil du trésor Robert de Cotret a signalé qu'il s'attendait à ce que les premiers employés soient en poste dès les petites heures ce matin, à la suite de l'adoption sans modification, hier, par le Sénat du projet de loi C-49 sur la reprise de certains services gouvernementaux.

Le gouverneur général représenté par le juge de la Cour suprême John Sopinka a accordé la sanction royale à ce projet de loi gouvernemental vers 16 h hier après-midi.

L'entrée en vigueur de cette loi force les deux groupes de syndicats à mettre fin à leur grève de quelques semaines et à reprendre le travail. Elle prévoit l'établissement d'un processus d'arbitrage obligatoire si les deux parties n'arrivent pas à s'entendre sur les points en litige dans un délai de 90 jours.

Elle prévoit également de lourdes amendes à l'endroit des syndicats et de leur chef qui défient la loi. Un porte-parole de l'Alliance de la Fonction publique a toutefois fait savoir que les travailleurs respectent cette loi, même si certains groupes s'y opposent farouchement.

Dans un ultime effort de convaincre le Sénat de bloquer l'adoption du projet de loi C-49, une délégation de l'Alliance a comparu, hier, devant un comité plénier de la Chambre haute pour présenter sa version des faits.

Pendant plus de deux heures, le président de l'Alliance, Daryl Bean, a relaté les circonstances menant au conflit entre le syndicat et le Conseil du trésor, faisant état du grand écart qui sépare les parties patronale et syndicale. Les négociations ont échoué sur la question salariale, les primes en mer et la durée du contrat de travail.

M. Bean a enjoint les sénateurs à rejeter ce projet de loi « injustifié ». Il a fait valoir qu'il était tout à fait insensé de mettre fin à cette grève alors que les employés des services hospitaliers gagnent 18 000 \$ en moyenne par année et que les équipages de navires en touchent 21 000 \$.

« Non seulement ont-ils (les employés de la garde côtière) répondu aux situations d'urgence, mais ils ont risqué leur propre vie dans les pires tempêtes de l'année », a-t-il signalé aux sénateurs.

Dans le secteur hospitalier, il a expliqué que les syndicats avaient proposé d'assurer les services essentiels, mais que cette offre avait été rejetée par le gouvernement. Bref, a-t-il souligné, cette grève ne compromettrait rien la navigation dans la voie maritime du Saint-Laurent ni la santé des anciens combattants, comme le prétend le gouvernement

depuis le début du conflit. De son côté, M. de Cotret a fait valoir devant le Sénat qu'il était urgent de rappeler au travail les marins des brise-glaces de la garde côtière en raison des conditions dangereuses que posent les glaces dans la voie maritime où de nombreux navires sont immobilisés.

« Même lorsque la loi sera en vigueur, les parties peuvent toujours conclure une entente à l'amiable. On est rendu à la 11ème heure », a-t-il conclu.

Au bout du compte, le leader libéral adjoint du Sénat, le sénateur Royce Frith, a préféré demander à M. de Cotret de réexaminer aux inquiétudes du syndicat sans qu'il soit nécessaire de proposer des modifications au projet de loi C-49 et de renvoyer la pièce législative à la Chambre des communes, retardant ainsi le processus législatif.

M. de Cotret a promis de donner suite à une exigence du syndicat qui s'oppose à la nomination d'un membre à l'un des deux bureaux de conciliation prévus par la loi. Il s'est engagé également à soumettre la question de l'équité salariale devant la Commission des relations de travail dans la Fonction publique.

M. Bean s'est dit déçu mais non surpris de la tournure des événements devant le comité plénier de la Chambre haute.

Et il doute que M. de Cotret livre la marchandise sur la question de l'équité salariale.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Ottawa

Selon les projets du gouvernement, la prestation bilingue de services directs à la population, tels les postes, la GRC ou les comptoirs d'emploi et d'immigration, sera automatique.

Ces services ne seront assujettis ni à la règle d'une demande « importante », ni à celle d'une barrière numérique. Seul l'argument d'une clientèle potentielle sera retenu.

Il a fallu presque un an et demie et au moins deux versions pour arriver à cette réglementation.

La loi C-72, que ses règlements assouplissent, avait été adoptée en juillet 1988, au terme d'un débat interne déchirant au sein du Parti conservateur.

La bataille entre partisans et adversaires du bilinguisme officiel s'était alors transposée sur le plan de la réglementation.

Et la première version des règlements laissait croire que, prudence politique aidant, le gouvernement était disposé à diluer la portée de la nouvelle loi.

Au départ, Ottawa se proposait d'assujettir à la notion d'une demande importante la prestation de tous ses services bilingues.

À la limite, le projet aurait pu se traduire par des reculs sur le plan du bilinguisme dans plusieurs provinces du pays.

Et certaines de ces provinces, comme Terre-Neuve et la Saskatchewan, auraient échappé complètement aux dispositions de la loi.

La nouvelle réglementation importait le concept d'une demande « importante » mais seulement pour certains types de services plus spécialisés.

On pense ici à ceux de la Banque fédérale de développement, ou à la météorologie pour en nommer deux.

Pour ce qui est du quotidien, par contre, Ottawa a opté pour montrer le plus possible son visage bilingue.

Dans cet esprit, les six aéroports du pays qui accueillent plus d'un million de passagers par année, soit Montréal, Halifax, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, seront

opérés dans les deux langues par Transport Canada.

Et les vols d'Air Canada en provenance de ces aéroports devront offrir des services dans les deux langues.

D'autres aéroports, comme ceux de Québec et de Moncton, au Nouveau-Brunswick, où il y a de la clientèle importante dans les deux langues, pourraient être ajoutés à la liste.

Si la réglementation est déposée comme prévue d'ici la fin de février, il faut compter au moins une année avant que ces dispositions entrent en vigueur.

Il s'agit seulement d'une tranche des règlements. Le gouvernement doit également assortir la loi C-72 de règlements relatifs à la langue de travail au sein de l'appareil fédéral.

◆ Daily News

de situation qui semblait improbable. En août, on a même changé les têtes dirigeantes du journal. Il y a trois semaines, M. Pierre Péleadeau, président de Quebecor, fixait la dernière échéance à la mi-décembre, ce qui se confirme rigoureusement.

Après la diffusion du communiqué hier soir après 18 heures, il n'y avait plus personne, ni chez Quebecor, ni à la direction du Daily News, pour commenter cette disparition, ce qui évidemment n'était pas un accident.

Il a donc fallu s'en remettre aux derniers paragraphes du communiqué : « Depuis la disparition du Montreal Star, la communauté montréalaise n'avait plus le choix; le Montreal Daily News lui offrait à nouveau cet avantage. Les indications que nous avions étaient à l'effet que la communauté montréalaise le désirait. La réalité a été bien différente et c'est regrettable. »

En terminant, la direction de Quebecor remercie tous ceux qui ont cru à ce journal, c'est-à-dire les employés, les annonceurs et les trop peu nombreux lecteurs réguliers.

En 21 mois, le Daily News n'a jamais réussi à prendre son envol. Sa fermeture survient néanmoins dans une période de ralentissement économique qui affecte l'ensemble des médias. Personne ne pourra dire cependant que ce journal avait été lancé par des amateurs, que ce soit en matière de journalisme ou d'affaires.

Pierre Péleadeau, qui a connu de nombreuses réussites mais aussi quelques échecs retentissants, dont celui du Philadelpia Journal, s'était trouvé un associé de ligue majeure

en la personne de Robert Maxwell. Malgré cela et malgré les études de marchés, les Montréalais anglophones ont boudé ce journal, quitte à se retrouver encore une fois avec un seul quotidien montréalais dans leur langue, The Gazette. Il est vrai en revanche, que The Globe & Mail de Toronto fait des efforts pour accroître sa clientèle au Québec, tout comme le Financial Post, qui avec une vocation essentiellement économique, rejoint sans doute une partie de la clientèle traditionnelle des quotidiens anglophones de Montréal.

◆ Marine Industrie

tif qu'elle cherche à atteindre afin de participer aux bénéfices découlant des contrats hydro-électriques qui se donnent sur le continent nord-américain.

Plus précisément, « cela fait longtemps que Alstom veut mettre un pied en Amérique du Nord afin de pénétrer les marchés locaux auxquels cette entreprise n'a pas accès actuellement ». En outre, « Alstom veut prouver à Hydro-Québec et aux producteurs d'électricité qu'ils sont dans une bonne position concurrentielle ».

Et quels sont les principaux concurrents de Alstom ? Le consortium ASEA-Brown-Boveri, qui est le plus gros fabricant d'alternateurs au monde, et le consortium Dominion-Bridge et Esscher-Wyss, qui est le plus gros fabricant de turbines au monde. Il se trouve que Esscher-Wyss est associé à l'entreprise allemande Voith qui fait la vie dure à... Alstom sur le sol européen.

Or pour les Français, qui veulent prendre eux aussi le train des regroupements planétaires, Marine à Sorel a une énorme qualité. Marine, en effet, est en mesure de fabriquer à la fois des alternateurs et des turbines, en plus de proposer l'ingénierie inhérente à la mise en fonction de toute cette quincaillerie.

Si d'aventure, Alstom faisait l'acquisition de Marine à Sorel, il est bien évident que toutes les opérations exclusivement maritimes seraient balancées à la mer.

◆ Sakharov

vie, nous sommes tous diminués par sa mort inopportune », ajoute le président américain.

Andrei Sakharov aura lutté jusqu'au bout pour ses idéaux de démocratie et d'humanité. Après avoir assisté jeudi après-midi à une réunion du Groupe inter-régional des députés progressistes, il avait regagné son domicile vers 20 heures. À l'issue du dîner avec son épouse, Elena Bonner, compagne de tous ses combats, et le gendre de cette dernière, M. Efreim Yankelevitch, arrivé deux jours auparavant des États-Unis, Sakharov leur annonça qu'il se retirait dans leur second appartement pour se reposer un peu. Les journalistes étrangers qui avaient vu Sakharov au Congrès, ont remarqué qu'il semblait fatigué.

« Il y aura un dur combat de main », telle est l'une des dernières phrases prononcées par le prix Nobel de la paix, selon M. Yankelevitch. Il venait de leur faire part de son intention de prendre la parole vendredi au Congrès des députés pour y réclamer une nouvelle fois l'abrogation de l'article 6 de la Constitution qui affirme le rôle dirigeant du Parti communiste et empêche l'instauration du multipartisme en URSS.

C'est dans son cabinet de travail qu'Elena Bonner l'a retrouvé une heure et demie plus tard étendu par terre. Dans la polémique qui avait divisé jeudi les députés du groupe inter-régional sur l'opportunité de constituer un parti d'opposition « radical démocrate », M. Sakharov avait pris position pour cette création.

À sa demande, Andreï Sakharov sera inhumé lundi dans le caveau de ses parents au cimetière de Vostriakovskoe, dans les faubourgs sud-ouest de Moscou, a déclaré vendredi un secrétaire de l'Institut de physique Lebedev de Moscou où travaillait le physicien.

Le corps du scientifique sera exposé dans la matinée de samedi à l'Académie des sciences, a encore indiqué le ministère des Affaires étrangères.

Une commission du Congrès a été constituée pour organiser les obsèques. Elle est présidée par M. Anatoli Primakov, le président du Conseil de l'union. Un député progressiste appuyé ensuite par Boris Eltsine, le co-président du groupe inter-régional, a demandé une journée de deuil national. En dépit des remous suscités dans la salle par cette demande, les journalistes présents ont pu entendre M. Gorbatchev souffler

sa réponse à M. Vorotnikov : « C'est la commission qui décidera ».

La disparition d'Andreï Sakharov laisse un vide dans la classe politique soviétique. Il y occupait une place à part, guidé par ses seules convictions, au mépris des calculs politiques. Cela lui a souvent valu des déconvenues et de se retrouver parfois bien seul, comme ce jour de juin où il avait quitté la tribune du Congrès sous les quolibets et les huées pour avoir osé s'attaquer à l'Armée rouge.

Il dénonçait des cas où l'armée aurait fait tirer sur ses soldats pour qu'ils ne tombent pas aux mains des moudjahidine afghans. Presque toute l'assemblée, imitée par M. Gorbatchev, avait sauté, debout, par un tonnerre d'applaudissements, l'invalide d'Afghanistan qui lui avait répondu sans ménagements.

Seul, perdu dans la masse des députés, Andreï Sakharov avait refusé de se lever pendant l'hymne national quelques jours plus tard. Seul, toujours, il refusait que ses décorations lui soient rendues tant qu'il resterait des prisonniers de conscience en URSS.

« Nous venons de perdre le père de notre démocratie, aujourd'hui sans lui nous sommes des orphelins », déclarait dans les couloirs du Congrès un député progressiste, M. Alexei Kazanik. Par son immense autorité morale dans le pays et à l'étranger, Andreï Sakharov apparaissait en effet comme l'ultime recours dans les moments dramatiques. Il avait ainsi dirigé une commission d'enquête à Tbilissi (Géorgie), après la mort de 20 manifestants en avril, et avait visité l'Azerbaïdjan et l'Arménie pour essayer de mettre fin aux conflits inter-ethniques.

Même Egor Ligatchev, le chef de file des conservateurs au Bureau politique, lui a rendu hommage. « Nous avons eu des opinions et des positions différentes, c'est naturel. Il faut toujours s'estimer l'un l'autre et discuter non pas avec des étiquettes mais avec des arguments », a-t-il dit.

Lech Walesa, François Mitterrand, l'écrivain tchèque Vaclav Havel et le député radical Boris Eltsine figurent parmi les personnalités qui ont rendu hier hommage au disparu.

◆ Medellin

avec Pablo Escobar et Jorge Luis Ochoa. Leur organisation alimentait l'essentiel du marché de la cocaïne et plus particulièrement le marché des États-Unis. La justice américaine réclamait son extradition.

« C'est le résultat de tout le travail fait par la police nationale au cours des mois derniers », a déclaré le général Casadiego en commentant l'opération.

« Je crois que nous devons féliciter tous les Colombiens. Ça a été un coup de main très rapide », a-t-il ajouté.

« Je n'ai pas de détails sur l'opération », a précisé le haut responsable de la police.

Le « tsar » anti-drogue américain William Bennett a « félicité » hier le gouvernement colombien après la mort de Gonzalo Rodriguez Gacha, à la suite d'un affrontement avec la police.

Le gouvernement du président Virgilio Barco « est resté ferme et mérite les applaudissements et l'appui de toute la communauté internationale », a ajouté le responsable américain de la lutte anti-drogue, qui a indiqué aux journalistes avoir été avisé de la nouvelle par un coup de téléphone du chef d'Etat colombien.

M. Bennett voit dans cet événement une confirmation du fait que les barons de la drogue, qui ont lancé une guerre ouverte contre le gouvernement colombien, « sont en fait aux abois et tomberont tôt ou tard ».

Le responsable américain a indiqué que, selon les informations dont il disposait, Gacha et son entourage avaient ouvert le feu sur la police alors qu'ils allaient être arrêtés, provoquant une riposte qui s'est soldée par la mort du numéro deux du cartel de Medellin, de son fils Freddy et d'un certain nombre de gardes du corps.

◆ Dépenses

de toutes sortes qu'il impose aux contribuables pour divers services.

Pour plusieurs, l'exercice d'hier consistait essentiellement à préparer le terrain pour l'annonce, mardi prochain, par Michael Wilson de son nouveau projet de taxe fédérale. Le ministre des Finances devrait alors annoncer qu'il entend réduire le taux de sa TPS de 9 % à 7 %. Ottawa voulait donc démontrer qu'il était également capable de faire preuve d'austérité pour faciliter la vente auprès du public canadien de sa taxe sur les produits et services.

Dans un premier temps, le ministre de Cotret a décidé de prolonger de 2 ans le plafond de 2 % sur les budgets de fonctionnement et d'entretien des ministères fédéraux qui existait déjà depuis 1986-87 et qui devait se terminer en 1990-91. À elle seule, cette mesure permettrait d'économiser 450 millions \$.

Dans un deuxième temps, Robert de Cotret annonce toute une série de mesures qui touchent particulièrement la fonction publique et la région de la capitale fédérale. D'un moratoire sur les projets de construction dans la région d'Ottawa, évalués à 200 millions \$, jusqu'à des restrictions relatives aux voyages dans la fonction publique.

Et pour bien démontrer que le gouvernement Mulroney fait preuve de leadership, M. de Cotret signale que son gouvernement, avec l'accord de tous les partis, n'hésite pas à réduire les services aux parlementaires. Le budget des Communes sera réduit de 3 millions \$ par année pour 3 ans. Le Parlement fermera des cafétérias et restaurants parlementaires. Les allocations d'imprimerie, dépenses de voyage et budgets non salariaux des députés diminueront.

Le président du Conseil du Trésor supprime également plus de 160 millions \$ de subventions à la Société des Postes, essentiellement les subventions à l'infrastructure et aux éditeurs. Plusieurs ministères sont également touchés particulièrement celui des Affaires Extérieures qui voit son budget réduit de 70 millions \$ au cours des quatre prochaines années.

Le ministre de Cotret prévient les Canadiens qu'il ne s'agit qu'une des étapes visant à mieux contrôler les dépenses de l'État. Il assure déjà que le gouvernement Mulroney présentera toute une nouvelle série de compressions lors de la présentation du budget des dépenses prévue au printemps 1990.

L'opposition, particulièrement les néo-démocrates, a réagi vivement aux propos du ministre. Le député Nelson Riis, du NDP a déclaré que ces réductions étaient « une insulte pour chaque Canadien ». Le gouvernement conservateur ne réduit ses dépenses là où il y aurait de véritables économies à faire. Il mentionne les budgets de publicité des conservateurs pour vendre la TPS et toute la propagande gouvernementale en général qui n'est pas touchée. Le NDP aurait voulu que soient réduites les dépenses des bureaux de ministres et du premier ministre.

M. Riis fustige également le gouvernement pour ne pas avoir tenté de s'attaquer aux exemptions fiscales dont jouissent les grandes entreprises « où on pourrait aller chercher des milliards de dollars ». À la place, de déplorer M. Riis, le gouvernement a choisi d'aller chercher 390 millions \$ de la part des usagers des services publics nationaux et même d'augmenter les frais pour les étudiants qui ont des bourses fédérales. Et tout cela, prétend Nelson Riis, pour vendre la TPS de Michael Wilson.

Réactions sans enthousiasme par ailleurs du milieu des affaires. Pour Michel Décaray, vice-président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, regroupant des PME, « il ne s'agit pas de coupures de dépenses, mais essentiellement de dépenses retardées ». Pour lui, l'annonce du ministre de Cotret est « un effort de relations publiques qui manque de courage et d'effort de la

part de ce gouvernement ». La Chambre de Commerce du Canada, dans un communiqué, se réjouit de « toute annonce de compressions des dépenses publiques », mais trouve que « c'est essentiellement un geste symbolique ». La Chambre de Commerce préfère attendre la déclaration de Michael Wilson sur la TPS la semaine prochaine avant d'évaluer pour de bon les mesures de Cotret.

L'offensive d'hier fait suite à une réunion du comité des priorités du cabinet Mulroney la fin de semaine dernière, où les plus influents ministres fédéraux auraient approuvé le projet de TPS de Michael Wilson à la condition que le taux prévu à 9 % soit ramené à 7 %. Pour ce faire et surtout pour montrer l'exemple, le cabinet avait alors donné son accord à une réduction des dépenses du gouvernement fédéral.

Si le gouvernement conservateur réduit le taux de la TPS à 7 % au lieu du 9 % initialement prévu, cela signifie une perte de revenus pour le fédéral de 5,5 milliards \$ pour 1991, première année d'entrée en vigueur de la taxe de vente fédérale.

Cependant, la réduction du taux de la taxe à 7 % permettrait aussi au gouvernement de réduire les compensations financières prévues dans le projet de TPS. L'ensemble des compensations financières prévues pour une TPS atteignant 5,4 milliards \$ en 1991. Ces compensations devaient servir à financer le crédit remboursable pour TPS en faveur des citoyens à revenu moyen, à compenser la hausse du coût des programmes indexés, pensions de vieillesse et allocations familiales et à réduire le taux d'imposition du revenu personnel moyen. Même si une partie de ces compensations n'aurait plus à être déboursées par le gouvernement à cause d'une réduction de 2 % dans le taux de la TPS, le ministre Wilson devra trouver ailleurs le manque à gagner pour éviter une hausse du déficit budgétaire en 1991.

Pour ce faire, on croit que le gouvernement conservateur, en plus des compressions budgétaires dévoilées hier annoncera qu'il laissera tomber la réduction du taux d'imposition du revenu moyen et la baisse des taxes sur l'alcool et l'essence que prévoyait le projet de TPS présenté en août par Michael Wilson.

16 décembre

par la PC et l'AP

1987: Corée du Sud: Roh Tae Woo, candidat du régime, remporte l'élection présidentielle.

1986: le couvre-feu est décrété dans deux nouveaux quartiers de Karachi, où deux jours d'émeutes ont fait 146 morts.

1984: affrontements entre militaires et plusieurs milliers de manifestants à Gdansk, pour l'anniversaire des émeutes de 1970.

1982: Lech Walesa est interpellé, tandis que des mesures sont prises pour empêcher toute manifestation publique en Pologne, à l'occasion de l'anniversaire des émeutes de Gdansk.

1980: décès du colonel Harland Sanders, le roi du poulet frit Kentucky.

1976: décès à Ottawa de Réal Caouette, ex-chef du Crédit social du Canada.

1972: la cabine spatiale Apollo 17 reprend le chemin de la Terre après la dernière mission d'exploration lunaire du programme spatial américain.

1916: Raspoutine, un moine qui passait pour exercer une influence néfaste sur le tsar Nicolas II, est assassiné et son corps jeté dans la Neva.

Il s'est né en 16 décembre: Le compositeur Ludwig van Beethoven (1770-1826); l'actrice d'origine norvégienne Liv Ullmann (1939); le joueur de football William Perry (1962).

WEEK-END

SAMEDI

Les 7 premiers Contes pour tous maintenant disponibles en vidéocassettes. Le réalisateur Michael Rubbo signera des vidéogrammes sur les cassettes des Aventuriers du timbre perdu aujourd'hui toute la journée, au magasin Avenue Video, 1248, av. Greene à Westmont, 276-5333.

Noël des enfants au musée, aujourd'hui à 14 h. Projection de films à la Salle de conférence, Musée du Séminaire de Québec, 9 rue de l'Université, Vieux-Québec, (418) 692-2843.

Ce soir à 19 h 30, Forum lutte ouvrière vous invite à une conférence intitulée: Europe de l'Est: Crise du communisme ou du stalinisme?, à la Librairie Pathfinder, 6566, boul. St-Laurent à Montréal, 273-2503.

Ce soir à 21 h, fête-anniversaire du Café 53ters, bienvenue à tous et à toutes, 270-5336.

Aujourd'hui de 13 h à 15 h, spectacle de Noël: Le bouef et l'âne de la crèche, à la Maison du Pressoir, 10865 rue du Pressoir.

Ce soir à 20 h, théâtre: La Dernière Dame du théâtre la Grosse Valise, à l'Auditorium du Cégep Ahuntsic, 9155 rue St-Hubert.

Aujourd'hui à 14 h 30, les samedis de la Petite Patrie: L'histoire du nez qui ne voulait plus tourner ou Le Cadeau de Julie, au Théâtre-Variété pour enfants, Studio 1, 872-1730.

Le Point de rencontre des communautés culturelles sollicite la collaboration des divers groupes ethniques en les invitant à participer à la fête de Noël des enfants, prévue pour aujourd'hui à 14 h, au 2005 Victor-Doré à Montréal, 335-5340.

DIMANCHE

Aujourd'hui à 15 h 30, en concert: Noël à la Chapelle historique du Bon-Pasteur, 100 rue Sherbrooke est à Montréal, 872-5338.

Ce soir à 20 h, événements spéciaux: Concert de Noël, à l'église Saint-Paul, 1690 rue de l'Église à Montréal.

Aujourd'hui à 14 h, Un dimanche angé-

lique, à la Salle de conférences, 1er étage, Musée du Séminaire de Québec, au Collège de l'Université, Vieux-Québec, (418) 692-2843.

Aujourd'hui à 14 h, musique: Karen Young et Michel Donato, à la Maison de la culture Mercier, 8105 rue Hochelaga à Montréal, 872-8755.

Aujourd'hui à 15 h 30, concert: La Chorale Donovan et Les Chanteurs d'Orphée, à l'Église Notre-Dame-de-Grâce, 5375, av. Notre-Dame-de-Grâce, angle Décarie.

Aujourd'hui à 14 h, poésie: Christian Vézina à la Maison de la culture Plateau-Mont-Royal, 465, av. du Mont-Royal est à Montréal, 872-2266.

Aujourd'hui à 11 h, M. Édouard Roy présente une conférence intitulée: Le Christ Cosmique, à l'Université du Québec à Montréal, 400 Ste-Catherine est, Salle A-2885, 845-8022.

Aujourd'hui à 14 h, cinéma: L'homme qui plantait des arbres, au Collège des Érudites, 3535, boul. Rosemont à Montréal, 872-2266.

Super work-out le dimanche matin de 10 h 30 à 12 h, au Centre Immaculée-Conception, 4265 Papineau, 527-1256.

Aujourd'hui de 15 h 30 à 16 h 30, à l'église Immaculée-Conception, le Groupe foi et culture de Montréal organise un concert spirituel sur le thème: Un enfant nous est né, 526-5961.

M. Édouard Roy invite le grand public à se joindre aux méditations pour la paix, tous les dimanches de 19 h à 20 h, au 3643 rue St-Laurent, 3e étage à Montréal, 845-8022.